

•Choix de l'auto-école :

•L'heure d'évaluation :

Une fois que vous aurez choisi votre auto-école avec soin et avant de signer quoi que ce soit, vous devrez réaliser une heure d'évaluation afin de connaître votre niveau et d'avoir une estimation sur le volume de votre formation.

•Signature du contrat :

•La formation au code :

• Les thèmes :

La circulation routière

1.Le conducteur

2.La route

3.Les autres usagers

4.Les notions diverses

5.Les premiers secours

6.Prendre et quitter son véhicule

7.La mécanique et les équipements

8.La sécurité du passager et du véhicule

9.L'environnement

•L'examen du code :

Pour le réussir, il faudra faire 5 fautes maximum.

•40 questions sous forme de Q.C.M. (questions à choix multiples).

•17 secondes environ pour répondre après la fin de la voix off.

•La formation à la conduite :

•MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

•APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

.CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

.PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

•L'examen du **permis de conduire** :